

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2018

Le Conseil municipal, convoqué le 27 avril 2018 avec l'ordre du jour suivant :

1. EXPERIENCE 2 ROUES convention de mise à disposition de vélos et de scooter à assistance électrique commune / CCVD
2. PLUI amendement de la note suite à la conférence des Maires
3. Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD)
4. Informations sur les compteurs Linky
5. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 4 mai 2018 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Colette NARDIN, Jean-Charles JOUVE, Christian CAILLET, Brigitte WILLEM

Absent excusé : Yves DUROUX pouvoir à Claude BEAL

Lecture du PV de la séance du 4 mai 2018 par Marie-Thérèse OLLIVIER.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Brigitte WILLEM est choisie comme secrétaire de séance.

1. EXPERIENCE 2 ROUES convention de mise à disposition de vélos et de scooter à assistance électrique commune / CCVD

Une convention a déjà été signée l'année dernière, il s'agit de mettre à jour le montant de la caution, ainsi que la possibilité de prêter un scooter. Acceptée à l'unanimité.

2. PLUI amendement de la note suite à la conférence des Maires

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des questions sur les documents transmis par mail, suite à la conférence des maires.

Il est demandé aux élus de faire des remarques sur la note afin de vérifier l'adéquation de cette note avec les objectifs de la commune. En matière d'urbanisme, de développement économique et autres...

Le conseil municipal souhaite demander le maintien de dispositions permettant le développement de la commune tel qu'on a pu le maintenir jusqu'à présent.

3. Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD)

Les élus pensent que ce dispositif n'est pas indispensable pour la commune. Unanimité pour ne pas s'inscrire dans ce dispositif.

4. Informations sur les compteurs Linky

Le maire fait lecture du courrier de Mme Roycourt à ce sujet.

Suite à cette interpellation le maire s'est adressé au SDED à qui la délégation a été donnée.

Le maire donne lecture du courrier du SDED qui répond sur les questionnements des habitants (risque sanitaire, données personnelles, risque incendie)

Les délibérations déjà prises par certaines communes ont été invalidées par la préfecture.

Suite aux informations demandées, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre une motion.

Monsieur le maire donne la parole à Mme Roycourt. Plusieurs éléments d'inquiétudes sont présentés aux élus (étude de dosage des ondes, respect des données personnelles..)
Mme Roycourt informe les élus de sa volonté d'organiser une réunion publique.
Le conseil municipal décide de rédiger une motion indiquant que des administrés sont inquiets de la mise en place de ces compteurs.

5. Questions diverses

- a) Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier d'un habitant au sujet du projet d'éoliennes sur la commune de Puy St Martin en limite avec la Répara-Auriples.
- b) Station de mobilité proposée par la CCVD au carrefour de Savoie. Les élus ne souhaitent pas donner suite à ce projet.
- c) Un projet de construction d'un poulailler sur la commune en limite de Soyans est étudié. Les élus ne sont pas favorables à ce projet.
- d) Présentation d'une déclaration préalable : RUBIN Marvin abri de jardin.
- e) Concert 15 juin au profit de la restauration de l'église : discussion sur le prix
- f) 2^{ème} concert au profit de la restauration de l'église par un chanteur lyrique le samedi 8 septembre.
- g) Remerciement à M Ressay pour la présentation du projet de restauration de l'église faite à la population le samedi 21 avril 2018.
- h) La souscription pour la restauration de l'église est lancée, les élus vont distribuer des plaquettes dans les boites aux lettres des habitants.
- i) Travaux mairie réunion des 3 entreprises le vendredi 25 mai.
- j) Organisation de la Fête du 14 juillet

Prochain conseil municipal le 1^{er} juin 2018
La séance est levée à 22 h15.